



PRÉFÈTE  
DE LA SARTHE

Le Mans, le 23 décembre 2016

## **Appel à la vigilance suite à une recrudescence des vols par ruse et par usurpation d'identité envers les personnes âgées**

**En cette période de fin d'année, les forces de l'ordre (gendarmerie et police nationale) constatent une hausse des vols par ruse à l'égard des personnes âgées.**

Corinne Orzechowski, préfète de la Sarthe, appelle à une vigilance accrue concernant le démarchage à domicile pour la vente de calendriers, scénario souvent utilisé par les délinquants pour subtiliser du numéraire ou des bijoux.

**Les personnes âgées et isolées sont particulièrement visées par ces faits.** Elles sont invitées à faire preuve de prudence, en adoptant des réflexes, comme par exemple :

- Fermer sa porte à clé en cas d'absence, même momentanée ;
- Dissimuler ses clés hors des lieux habituels (paillason, pot de fleurs), bien connus des malfaiteurs ;
- Équiper sa porte d'entrée d'une chaîne et d'un judas ;
- Ne jamais conserver une somme importante d'argent à son domicile, ni laisser une somme d'argent exposée à la vue des visiteurs ;
- Ne pas ouvrir sa porte à une personne inconnue. Faire appel à un proche ou à un voisin ;
- Ne jamais révéler à un inconnu la présence à votre domicile d'un coffre fort ou d'un endroit discret renfermant des objets de valeur (numéraires, or, moyens de paiement, etc)

**"Faux agents" : quelle que soit la profession (policier, gendarme, agent EDF, GAZ, recenseur, plombier, etc.), les agents doivent toujours pouvoir justifier de leur fonction par la présentation d'une carte professionnelle.**

Les sapeurs-pompiers, qui ne disposent pas de carte professionnelle peuvent être identifiés quant à eux par leur uniforme qui doit arborer l'indication « Sapeur-pompier de la Sarthe » et leur calendrier est personnalisé à l'image d'un centre d'incendie et de secours du département.

**En cas de doute, faites le 17.**

Des conseils pratiques sont disponibles sur le site de l'Etat en Sarthe [« La police et la gendarmerie de la Sarthe protègent les personnes âgées »](#).

**Toute information concernant de tels agissements est à signaler dans les plus brefs délais aux forces de l'ordre, en composant le 17.**